

# LES RETRAITÉ-ES DANS L'ACTION

## LE 1<sup>ER</sup> ET LE 8 OCTOBRE

Le 1<sup>er</sup> octobre, la CGT va remettre au Président de la République les cartes-pétition que les militant-es CGT avec les autres syndicats vous ont fait signer.

**LES RETRAITÉ-ES DISENT :  
ÇA SUFFIT, IL FAUT POURSUIVRE LA MOBILISATION !**



**DE NOUVEAU MOBILISÉ-ES POUR LEURS DROITS,  
LES RETRAITÉ-ES MANIFESTERONT AVEC LES SALARIÉ-ES,  
LES CHÔMEUSES ET CHÔMEURS,  
LES ÉTUDIANT-ES, LES LYCÉEN-NES**

## LE 8 OCTOBRE 2015 : JOURNÉE DE MOBILISATION

### INTERPROFESSIONNELLE EN FRANCE



La CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL appellent à une nouvelle journée de mobilisation nationale. Cédant aux pressions des puissances financières, au patronat, et aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement Hollande continue de détruire notre modèle social solidaire, acquis par nos ancien-nes. L'austérité est mise en avant pour ne pas augmenter les salaires et les retraites. Pourtant, l'argent ne manque pas pour les grands patrons... mais pour les retraité-es pas d'augmentation comme prévu

le 1<sup>er</sup> avril 2014, le gouvernement a reporté au 1<sup>er</sup> octobre 2015, et maintenant, ce serait pour octobre 2016...

**La précarité progresse, les inégalités se creusent aussi bien chez les salarié-es que les retraité-es.**



## MOBILISONS-NOUS POUR DIRE :

**NON à la régression sociale**

**NON à la politique libérale  
qui crée de graves inégalités**

**NON aux forces réactionnaires**

**la retraite  
c'est la vie,  
pas la survie**

## AMPLIFIONS LA MOBILISATION UNITAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DE LA PLATE-FORME REVENDICATIVE COMMUNE AUX SYNDICATS :

- ➡ Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux, le point d'indice des fonctionnaires, et les bourses pour les étudiant-es,
- ➡ Promouvoir l'égalité salariale femmes/hommes, qui garantirait l'équilibre des régimes de retraites ARCO-AGIRC,
- ➡ Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage,
- ➡ Pérenniser et améliorer les garanties collectives,
- ➡ Pérenniser et améliorer la protection

- ➡ sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits, à la santé et à la retraite,
- ➡ Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques,
- ➡ Protéger socialement les jeunes pour garantir un droit à l'autonomie,
- ➡ Conforter et promouvoir les services publics,
- ➡ Investir dans le système éducatif pour faire face à l'augmentation du nombre de lycéen-nes et d'étudiant-es en leur assurant des conditions d'études satisfaisantes.

### LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE EXIGEONS LE RETRAIT DE LA LOI SANTÉ

La loi « Santé » a été votée à l'Assemblée nationale, et elle passe maintenant en procédure accélérée au Sénat (fin septembre/début octobre). Après la loi HPST, cette loi de soi-disant « modernisation de la santé » est une attaque supplémentaire de réduction des dépenses publiques et sociales, de fermetures de lits, de remise cause d'accès aux

soins et d'aggravation des conditions de travail des personnels.

Cette loi s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité budgétaire, avec un plan d'économies de 50 milliards qui doit financer d'ici 2017 le pacte de responsabilité et la réduction du déficit public. 10 milliards doivent être économisés sur trois ans par la seule Sécurité Sociale (médicaments, 3 milliards en moins pour les hôpitaux dont 22 000 suppressions de postes..., blocage des salaires des personnels).

**EXIGEONS un grand service public de santé et d'action sociale pour répondre aux besoins de la population. LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS POUR SON FINANCEMENT.**

## 70<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**NOS ANCÊTRES ONT SU LA GAGNER, NOUS DEVONS LA GARDER ET L'AMÉLIORER !**



Nous fêtons en ce mois d'octobre les 70 ans des ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 qui ont mis en place un régime universel et solidaire. Le contenu est repris dans le préambule de la Constitution de 1946.

« La nation assure à l'individu et la famille les conditions nécessaires de leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact  me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

**Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - [ufr@sante.cgt.fr](mailto:ufr@sante.cgt.fr) - Tel : 01 55 82 87 51